

Note au lecteur

**Bien vouloir retirer le mémoire initial DM199 de Ferme Andrenel inc.
et le remplacer par celui-ci au nom de M. Jean-Pierre Lamarre
considérant que le mémoire de Ferme Andrenel inc. est déjà déposé au
dossier sous la codification DM120**

Projet : Implantation d'un parc d'éoliennes dans la région de l'érable

Mémoire de J.P. Lamarre.

A l'adresse du BAPE a/s Anne Lyne Boutin

Ce projet m'intéresse ; car il marquera de façon permanente un site qui ne manque pas d'attraits tant au niveau des boisés et des gens.

En quoi ce projet peut-il être acceptable dans un milieu habité ; vu son peu d'apport pour la communauté et son manque de vision

Le luxe de l'éolien est un projet de promoteurs privés. Le développement des régions doit être issu du milieu de la recherche.

L'orientation de l'hydro-électricité est déjà un choix qui nous fournit l'énergie nécessaire à tous nos besoins énergétiques.

Il est très téméraire de modifier ce plan pour satisfaire une idée au goût du jour sans tenir compte des impacts visuels et auditifs lourds au sein de l'ensemble des populations. (Hommes, plantes et végétaux en association) Il faut aussi considérer les couts élevés de l'énergie produite (éolien/hydro) et les chocs environnementaux inconnus face aux changements climatiques.

Une vision d'ensemble libre de parti-pris politique est maintenant essentielle pour la suite de décisions à venir : éclairées par le bon sens et l'expérience acquise par le milieu scientifique.

Il n'y a plus de place pour l'erreur: la synthèse de nos connaissances doit triompher des idées pragmatiques.

Les projets a prioriser sont donc orientés vers l'efficacité énergétique globale : les batissess, les biens de consommation, le transport....

La solution aux problèmes d'énergie est liée aux centres de recherche universitaire et entraine toute l'ensemble au développement a l'attention de : de nouvelles idées.

Pour ces raisons ce projet de parc éolien ne doit pas être autorisé car il ne répond aux besoins d'aucun ensemble

Merci de votre écoute J. P. Lamarre.